



**Président :**  
Dr Bruno STACH  
73 bis Avenue Saint Roch  
59300 VALENCIENNES  
☎ 03 27 32 53 90  
@ [bruno.stach@orange.fr](mailto:bruno.stach@orange.fr)

**Secrétaire :**  
Dr Pierre BOMBARON  
55, avenue Mermoz  
69008 LYON  
☎ 04 78 77 51 43  
@ [pbombaron@gmail.com](mailto:pbombaron@gmail.com)

**Trésorier :**  
Dr Christophe ZANETTI  
20, avenue Raoul Briquet  
62300 LENS  
☎ 03 21 28 02 33  
@ [zanetti.christophe@wanadoo.fr](mailto:zanetti.christophe@wanadoo.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE (AG) du SAR

---

### Convocation à l'Assemblée Générale du SAR

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale du Syndicat National de l'Appareil Respiratoire (SAR), qui se tiendra à l'occasion du CPLF, au :

**Parc Chanot à Marseille**  
Le **samedi 25 janvier 2025**  
De **14h30 à 16h00**, en **salle Morgiou**.

---

### ORDRE DU JOUR

**Bonne et heureuse année 2025 ! En ce début d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de réussite, de santé et de sérénité, tant sur le plan professionnel que personnel.**

**Pour commencer cet ordre du jour : un moment clé pour notre profession.**

Cette Assemblée Générale sera l'occasion de discuter de **sujets cruciaux pour l'avenir de notre métier**. Nous comptons sur votre présence pour participer à ces débats essentiels.

## Mot du Conseil d'Administration

1. **Votre présence est essentielle pour contribuer à l'évolution de notre profession et échanger sur les sujets qui nous concernent.**

Nous vous attendons nombreuses et nombreux le 25 janvier 2025 à Marseille !

2. **Nous aurons un stand APP / SAR sur le site du congrès du CPLF :**

### **STAND A (voir le plan joint)**

Vous pourrez directement adhérer auprès de Juliette, privilégiant l'adhésion en ligne. Ce stand sera aussi l'occasion de prendre des rendez-vous pour discussions.

### **Les points à l'ordre du jour sont :**

1. Rapport moral (présenté par Dr Bruno Stach, Président du SAR).
2. Rapport financier (présenté par Dr Christophe Zanetti, Trésorier du SAR).
3. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (détails sur le bulletin de vote joint).
4. Questions diverses :
  - Rapport avec la Fondation du Souffle.
  - Application de la convention médicale aux pneumologues.
  - Évolutions de la NGAP, CCAM et des actes validés par le Haut Conseil de la Nomenclature.
  - Développements dans les ESP, MSP, CPTS, ESS, PLSL, GAP...
  - Ségur du numérique : Déploiement des ordonnances numériques et DAP dématérialisées.
  - Problématiques des orthèses mandibulaires : Réflexion sur l'augmentation demandée de 30 % par les pouvoirs publics.
  - Télésurveillance médicale : Point sur les initiatives de Belvedair et le rôle du SAR dans leur accompagnement.
  - Relations entre pneumologues et prestataires de services (rapport de notre avocat).
  - Impact de la financiarisation de la médecine sur les pneumologues.
  - Synergies avec les associations et syndicats nationaux et régionaux (APP, FFP, SPLF, CPHG, CPL, COC...).

### **Proposition d'augmentation de la cotisation annuelle au SAR**

La cotisation annuelle actuelle est de 120 €. Une augmentation à 135 € est proposée, soit une hausse de 5,10 %. Grâce à l'avantage fiscal de 66 %, le coût réel pour l'adhérent sera de 45,90 € par an.

Cette augmentation permettra de soutenir les nombreuses actions syndicales, telles que :

- L'organisation de webinaires sur des thématiques stratégiques pour notre profession.
- Le financement des missions de Juliette Masseau, en charge de la coordination et du suivi des projets syndicaux.
- Le renforcement de la défense syndicale et l'accompagnement des membres du SAR.

### Pourquoi rejoindre le SAR ?

C'est s'associer à une communauté dynamique et engagée de pneumologues, avec des avantages exclusifs :

- **Accès privilégié** à des webinaires, ateliers, et ressources spécialement conçues pour approfondir votre expertise.
- **Visibilité accrue** pour vos annonces de recrutement ou collaborations, vente de matériel, grâce à notre réseau de pneumologues.
- **Représentation** de votre région au sein du SAR, pour porter la voix de notre syndicat à l'échelle locale et nationale.
- **Soutien concret** en cas de litiges avec des instances comme l'Assurance Maladie, pour vous accompagner dans vos démarches et défendre vos intérêts.

Avec toute notre considération,  
Syndicalement vôtre,

### Le Bureau du SAR

**Président** : Dr Bruno Stach

**Secrétaire** : Dr Pierre Bombaron

**Trésorier** : Dr Christophe Zanetti

**LEGENDE** Echelle 1:3x3 m

- Stand de 1 module (3x3)
- Stand de 4 modules
- Stand de 12 modules
- Stand de 2 modules
- Stand de 6 modules
- Stand de 3 modules
- Stand de 8 modules



**Architecture :**  
 L'intégralité des règles de construction des stands, à respecter impérativement, seront définies dans le guide exposants prochainement disponible.  
 Contraintes d'accroche indiquées sur le plan

**Positionnement des cloisons :**  
 Les traits en surgras indiquent le positionnement obligatoire des cloisons.  
 Les traits en pointillés indiquent le positionnement optionnel des cloisons

**Validation des plans :**  
 Les plans côtés respectant les règles de construction devront impérativement avoir reçu la validation du service en charge avant le 10 décembre 2024.

**PLAN NON CONTRACTUEL**